

S2F ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 26-28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
395 251 994 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente septembre,
A dix-sept heures,

La Société AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE, Société à responsabilité limitée au capital de 4 056 000 euros, ayant son siège social 26/28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS-PERRET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 324 021 542 RCS NANTERRE,

Représentée par Monsieur Florent BURTIN,

Associé Unique de la société S2F ASSOCIES,

Étant précisé que la société F.-M. RICHARD & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Maintien du Directeur Général en fonctions,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Jean-Luc FLUCK de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Florent BURTIN, demeurant 14 avenue du Parc d'Hautpoul, 14360 Trouville sur Mer.

Monsieur Florent BURTIN accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide de maintenir la Société AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE aux fonctions de Directrice Générale, sans limitation de durée.

Conformément aux dispositions des statuts, la Société AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la Société AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

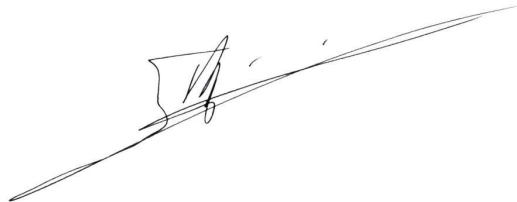
La Société AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE accepte les fonctions de Directeur Général.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société AFIGEC
L'Associé Unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.